

Contribution des activités fauniques et récréatives

Faits saillants

- Le gouvernement du Québec a investi un montant total de 19 millions de dollars (M\$) sur cinq ans (de 2017 à 2022) dans le Plan de développement de la pêche au saumon et de la pêche sportive, visant à favoriser l'essor de nouvelles pêcheries, à accroître l'accessibilité à la ressource et à développer la relève à tous les types de pêches sportives;
- Durant la période, la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier a favorisé la participation des intervenants fauniques et récréatifs au sein des tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT). Les partenaires ont ainsi pu contribuer à la prise en compte de plusieurs enjeux fauniques et récréatifs dans le processus d'aménagement forestier, par l'établissement d'objectifs locaux en matière d'aménagement et de mesures d'harmonisation des usages;
- En avril 2016, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (ci-après le Ministère) a annoncé la mise en œuvre du premier plan de gestion du dindon sauvage au Québec, qui couvre la période de 2016 à 2023. Les orientations et les balises de ce plan ont pour but de mettre en valeur cette espèce et d'assurer la viabilité des populations pour les années à venir. Ce plan de gestion a été élaboré en collaboration avec les partenaires fauniques, les divers intervenants du milieu et les communautés autochtones intéressées.

Objectif d'aménagement durable des forêts (ADF)

- Encourager le développement d'entreprises et d'activités fauniques, écotouristiques et récréotouristiques

Indicateurs

- Contribution des activités fauniques et récréatives au produit intérieur brut (PIB);
- Emplois liés aux activités fauniques et récréatives.

Mise en contexte

Les activités fauniques et récréatives sont au cœur de la relation que les Québécois (ses) entretiennent avec la forêt. Des pratiques ancestrales aux activités récréatives du moment, les forêts publiques et privées sont le terrain de jeu de prédilection de plusieurs millions de citoyens du Québec. Cette utilisation du patrimoine naturel se structure en plusieurs activités, à la fois sur des territoires organisés et des territoires libres.

Les territoires fauniques structurés sont les :

- aires fauniques communautaires (AFC)
- pourvoies à droits exclusifs (PADE)
- réserves fauniques (RF)
- zones d'exploitation contrôlée (Zecs)
- refuges fauniques

Quant aux territoires libres il s'agit des terres du domaine de l'État libres de droits ainsi que des terres privées.

Au Québec, les activités récréotouristiques s'exercent en faisant des prélèvements fauniques (chasse, pêche et piégeage) et des activités de plein air (observation de la nature, randonnée pédestre, motoneige, etc.). Les activités de villégiature offrent aussi des services récréatifs par l'entremise d'un réseau important d'établissements et d'infrastructures d'hébergement à la grandeur de la province.

Le Ministère agit sur trois fronts, afin d'encourager le développement d'entreprises et d'activités fauniques, écotouristiques et récréotouristiques. D'abord, en tant que premier promoteur de ce domaine d'affaires, il travaille à encourager les citoyens à créer des liens avec la nature en produisant des campagnes éducatives et en soutenant les activités de recrutement d'adeptes de plein air. Deuxièmement, en tant que partenaire d'un développement économique durable, il offre un soutien ciblé à certaines initiatives privées. Et troisièmement, en tant que gestionnaire de la ressource, il élabore le cadre réglementaire applicable aux activités fauniques afin de préserver la ressource, tout en étant à l'écoute des besoins du milieu.

Les plans de gestion de la faune constituent le meilleur outil pour réaliser une saine gestion des populations exploitées par la chasse, la pêche et le piégeage au Québec, en dressant l'état de la situation d'une espèce faunique donnée et en établissant les conditions de prélèvement qui y sont associées. Ces plans répondent à la mission du Ministère qui vise à assurer la conservation et la mise en valeur des espèces fauniques et de leurs habitats. Ils présentent les objectifs poursuivis en matière de gestion de certaines espèces exploitées et les moyens utilisés pour les atteindre. Valides pour une durée de huit à dix ans, les plans de gestion précisent les considérations biologiques, les aspects socioéconomiques ainsi que les stratégies d'exploitation préconisées pour assurer une utilisation optimale de la ressource.

Portrait 2013-2018

Indicateur : contribution des activités fauniques au PIB et à l'emploi

L'accès à la ressource faunique est une composante élémentaire de la pratique des activités de prélèvements fauniques. Ainsi, ces dernières ont une importance accrue dans les régions moins urbanisées. Près de 35 % des dépenses effectuées par les chasseurs pour la pratique de leur activité sont réalisées dans une autre région que leur région d'origine, transférant ainsi quelques dizaines de millions de dollars des régions plus urbanisées vers les régions-ressources. Le tableau 1 présente quelques données générales sur la chasse, la pêche et le piégeage.

Tableau 1 : Données générales sur la chasse, la pêche et le piégeage en 2018

	Nombre de participants	Dépenses (M\$)	Emplois (équivalent temps complet)	PIB (M\$)	Revenus des gouvernements	
					Québec (M\$)	Canada (M\$)
Pêche	652 919	803	5 766	473	99	44
Chasse	303 669	796	6 337	459	85	40
Piégeage	7 486	31	147	14	3	2

La chasse

Pratiquée par environ 300 000 Québécois par année, la chasse est une activité aussi emblématique qu'imprégnée dans l'identité et l'économie des régions du Québec. Enregistrant une moyenne de 1,7 permis par chasseur, ces derniers sont enclins à pratiquer plus d'un type de chasse, consacrant en moyenne plusieurs semaines à cette activité par année. La tranche d'âge des chasseurs qui ont au moins

54 ans a augmenté de 7 %, entre 2011 et 2016. Également, 65 % de l'ensemble des chasseurs sont âgés de plus de 45 ans. Cependant, le nombre de nouveaux chasseurs a connu une légère augmentation d'année en année, depuis 2005. Cette relève diffère des générations précédentes en ce qu'elle s'initie à la pratique à un âge plus avancé. En effet, la tranche d'âge des chasseurs ayant entre 25 et 44 ans a augmenté durant la période. En moyenne, les adeptes de la chasse ont déboursé plus de 1 500 \$ en dépenses courantes et plus de 1 000 \$ en biens durables attribuables à la chasse¹ en 2016.

L'orignal

Au cours de la période 2013-2018, le nombre d'originaux récoltés est resté stable dans les régions du Québec, oscillant entre 21 000 animaux prélevés et plus de 28 000 en fonction des années permissives ou non. Cette activité contribue au produit intérieur brut (PIB) pour 134 millions de dollars (M\$) et génère 35 M\$ de revenus fiscaux. De plus, elle contribue à la création et au maintien de plus de 1 885 emplois². Le nombre d'adeptes de ce type de chasse est relativement stable, le nombre de permis vendus annuellement variant généralement entre 170 000 et 180 000. Afin de bien encadrer cette activité, le Ministère utilise notamment les inventaires aériens pour évaluer la densité et la structure des populations. De cette façon, il peut optimiser la mise en valeur de l'orignal, mais aussi détecter d'éventuels enjeux liés à la conservation de cette espèce et de son habitat.

Le cerf de Virginie

La récolte de cerfs de Virginie s'est maintenue annuellement autour de 50 000 bêtes au cours de la période 2013-2018. Le nombre de chasseurs est demeuré relativement stable, le nombre de permis vendus annuellement étant d'environ 139 000. La chasse au cerf de Virginie contribue au PIB du Québec pour 83 M\$, génère 22 M\$ de revenus fiscaux et contribue à la création et au maintien de plus de 1 148 emplois. Lorsque le cerf de Virginie devient localement très abondant, il peut parfois être nuisible en causant des dommages à la végétation (plantes ornementales, cultures, parcs de conservation, etc.) et être impliqué dans des collisions routières. Comme mesure d'atténuation, le Ministère adapte les modalités de chasse, notamment par l'attribution de permis spéciaux aux cerfs sans bois.

L'ours noir

Au cours de la période 2013-2018, la récolte d'ours noirs a augmenté de 4 400 à 6 500 bêtes, principalement en raison de l'intérêt grandissant des chasseurs envers cette espèce. En effet, la vente de permis de chasse est passée de 14 355 à 18 277. La chasse à l'ours noir contribue au PIB du Québec pour 7 M\$, génère des revenus fiscaux de 2 M\$ et participe à la création et au maintien de 97 emplois. Le plan de gestion de l'ours noir a notamment comme objectif de stabiliser les populations à des niveaux biologiques acceptables, à l'intérieur d'un cadre de développement durable.

Le dindon sauvage

La chasse au dindon sauvage a connu une forte croissance depuis son lancement, passant de 2 277 permis vendus en 2008 à 8 338 en 2013 et 18 003 en 2018. La chasse au dindon contribue au PIB du Québec pour 5,31 M\$, génère des revenus fiscaux de 1,41 M\$ et contribue à soutenir environ 70 emplois annuellement. Le Ministère effectue un suivi des populations, et un plan de gestion est en vigueur pour la période de 2016 à 2023.

¹ MFFP (2018), *Enquête sur les chasseurs québécois en 2016*

² Eco Ressource (2014)

Le petit gibier

Gibier de prédilection pour l'initiation de près de la moitié des nouveaux chasseurs, le petit gibier demeure prisé par le tiers des chasseurs québécois, qui ont obtenu, en moyenne, 167 000 permis annuellement. Ceux-ci chassent en moyenne neuf jours par année pour un total d'environ 1 507 000 jours de chasse, soit plus longtemps que pour la chasse à l'original (1 492 000 jours de chasse). La chasse au petit gibier contribue au PIB du Québec pour environ 90 M\$, crée des revenus fiscaux de 25 M\$ et contribue à la création et au maintien de 1 229 emplois annuellement.

La pêche

Bien que le nombre total de permis vendus soit passé de 775 187 en 2013 à 696 805 en 2017, la pêche sportive demeure l'activité faunique ralliant le plus d'adeptes québécois du plein air. Il faut noter que le nombre total de permis vendus en une année ne définit pas correctement l'ensemble des pêcheurs québécois, puisque plusieurs dizaines de milliers d'entre eux peuvent pêcher sans permis ou profiter d'un permis d'initiation valide jusqu'à l'âge de 18 ans. Une mesure permettant la pêche hivernale sans permis a également fait diminuer le nombre total de permis vendus en 2017-2018.

Au cours de la période 2013-2018, le Ministère s'est doté d'une approche cohérente et concertée afin de consolider l'activité de la pêche sportive sur le territoire québécois, par le biais d'une stratégie globale de mise en valeur déterminant clairement les espèces à valoriser et les types de clientèles visés. Le gouvernement du Québec a donc investi un montant total de 19 M\$ sur cinq ans (de 2017 à 2022) pour développer la pêche au saumon Atlantique, la pêche hivernale et la pêche au fleuve Saint-Laurent, afin de favoriser l'essor de nouvelles pêcheries, d'accroître l'accessibilité à la ressource ainsi que de développer la relève.

Les poissons

Sur les 118 espèces de poissons d'eau douce et migratoires du Québec, une trentaine fait l'objet d'une pêche sportive ou commerciale au Québec, ce qui contribue au développement économique régional. Dans la pratique de la pêche récréative, environ 43 millions de poissons ont été capturés en 2015. Certaines des espèces pêchées comme le doré, le touladi et le saumon Atlantique font l'objet d'un plan de gestion visant à améliorer la santé des populations ciblées et la qualité des prises.

Le piégeage

Plus de 7 500 adeptes consacrent en moyenne 34 jours à la pratique du piégeage, réalisée en majorité sur les territoires libres (65 %), publics ou privés. L'activité est dorénavant pratiquée essentiellement pour le loisir (95 %) et bien moins pour les revenus qu'il procure (6 %). Malgré un âge moyen des piégeurs substantiellement plus élevé que celui de la moyenne québécoise, 20 % des piégeurs déclarent pratiquer depuis trois ans ou moins. Ceci indique que le piégeage recrute encore de nouveaux adeptes et demeure une activité largement répandue. Le Québec est d'ailleurs la province qui produit le plus de fourrures brutes au Canada (près de 170 000 pièces en moyenne), ce qui génère des revenus de vente de fourrures de 2,5 à 6 M\$ par année selon les fluctuations du marché de la fourrure.

Indicateur : contribution des activités récréatives au PIB et à l'emploi

Pourvoiries

Le secteur des pourvoiries contribue au PIB du Québec pour plus de 100 M\$ et génère des revenus fiscaux et parafiscaux directs de plus de 15,1 M\$ au Québec annuellement³.

Réserves fauniques

Le réseau des réserves fauniques contribue au PIB du Québec pour près de 20 M\$ et génère des revenus fiscaux et parafiscaux directs de plus de 3,1 M\$ au Québec annuellement⁴.

Zones d'exploitation contrôlée

Les activités des zones d'exploitation contrôlée génèrent annuellement un chiffre d'affaires de 19 M\$⁵ et contribuent à la création et au maintien de plus de 600 emplois directs dans les régions du Québec⁶.

Parcs nationaux

En 2017-2018, la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ) estime que les parcs nationaux dont l'exploitation est sous sa responsabilité ont engendré des retombées économiques de l'ordre de 423 M\$ et des revenus fiscaux et parafiscaux de 140,6 M\$. Ces parcs contribuent également à la création de 5 857 emplois directs et indirects. En moyenne, ce sont près de cinq millions de jours-visites qui sont enregistrés dans le réseau des parcs nationaux du Québec méridional.

Autre réalisation en lien avec l'objectif d'ADF

Développement d'entreprises et d'activités fauniques, écotouristiques et récréotouristiques

Chaque année, le Ministère fait la promotion des activités fauniques, en collaboration avec une foule d'organismes communautaires et nationaux. Ainsi, depuis 2013, le programme Relève et mise en valeur a investi 6 M\$ dans la réalisation de plus de 450 projets visant la promotion des activités fauniques et le recrutement d'adeptes, pour une mise en valeur des ressources fauniques dans l'optique d'une exploitation durable. Plus de 10 000 jeunes sont formés chaque année à la pratique de la pêche dans le cadre de la Fête de la pêche. Plus de 70 000 personnes par année participent à cet évènement organisé avec la Fondation de la faune du Québec, grâce aux 220 évènements locaux. Ces évènements sont également soutenus par le Ministère, qui offre une valeur d'ensemencement en poissons de plus de 750 000 \$ par année à plus de 150 municipalités ou organismes.

Plusieurs mesures visaient directement le développement ou le renouvellement de l'offre d'entreprises fauniques, écotouristiques et récréotouristiques entre 2013 et 2018. Depuis 2017, dans le cadre du Plan Nord, plus d'un M\$ a été octroyé à un total de quinze projets, afin de mettre en valeur les ressources fauniques du territoire du Plan Nord, et ce, dans le respect de la ressource et des différentes communautés. Le Programme de soutien à l'industrie de la pêche hivernale a octroyé près de 135 000 \$ à treize organismes ou entreprises, afin de faciliter la transition de cette industrie vers une offre de pêche sans poisson-appât

³ MFFP (2004) *La faune et la nature ça compte!*

⁴ *Ibid.*

⁵ Zecs Québec (2019) *La valeur économique du Réseau Zec : une analyse de la demande sociale et de la contribution des écosystèmes au bien-être des collectivités*

⁶ MFFP (2004) *La faune et la nature ça compte!*

vivant. De plus, le Ministère a, au cours de l'année 2018, octroyé 150 000 \$ en aide financière à des organismes locaux et à des partenaires fauniques pour favoriser la réalisation de différentes initiatives de pêche hivernale partout au Québec. Le Ministère soutient également les organismes municipaux soucieux d'améliorer l'accès aux plans d'eau depuis 2016 et qui ont octroyé plus de 983 000 \$ d'aide financière à divers projets.

Pour favoriser une gestion harmonieuse des ressources fauniques et des activités récréatives sur le territoire, le Ministère s'appuie notamment sur les outils fondamentaux que sont la gestion intégrée des ressources et l'élaboration de plans de gestion pour les principales espèces recherchées.

Ainsi, la collaboration avec les partenaires dans le cadre du programme Gestion intégrée de la ressource a facilité le financement de 85 projets ayant pour objectif la mise en valeur et la préservation des habitats de la faune exploitée en milieu forestier public. En outre, les solutions mises de l'avant pour répondre aux enjeux relatifs à l'aménagement écosystémique, (l'assise du nouveau régime forestier) ont contribué au maintien d'attributs importants pour les habitats fauniques et aquatiques. Par ailleurs, plusieurs dispositions du Règlement sur l'aménagement durable des forêts du domaine de l'État (RADF) assurent la préservation de la qualité et de la vocation des habitats fauniques.

Références

- ECO RESSOURCE. 2014. *L'industrie faunique comme moteur économique régional - Une étude ventilant par espèce et par région les retombées économiques engendrées par les chasseurs, les pêcheurs et les piégeurs québécois en 2012*, Préparé pour le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, [<https://mffp.gouv.qc.ca/publications/faune/statistiques/industrie-faunique-moteur-economique-regional.pdf>], consulté le 17 mai 2019
- MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS. 2004. *La faune et la nature ça compte!*
- MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS. 2018. *Enquête sur les chasseurs québécois en 2016* [https://mffp.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/Rapport_EnqueteChasseursQuebecois2016.pdf], consulté le 17 mai 2019
- MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS. 2019. *Enquête sur les piégeurs québécois en 2016* [https://mffp.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/Enquete_piegeurs_quebecois_2016.pdf], consulté le 29 octobre 2019
- MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS. 2019. *Statistiques de chasse et de piégeage* [<https://mffp.gouv.qc.ca/le-ministere/etudes-rapports-recherche-statistiques/statistiques-de-chasse-de-piegeage/>], consulté le 17 mai 2019
- MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS. 2019. *Ventes totales de permis : chasse, pêche et piégeage* [<https://mffp.gouv.qc.ca/faune/statistiques/vente-totale.jsp>], consulté le 17 mai 2019
- PÊCHES ET OCÉANS CANADA. 2019. *Enquête sur la pêche récréative au Canada 2015* [<http://www.dfo-mpo.gc.ca/stats/rec/can/2015/doc/2015-rec-fish-fra.pdf?>], consulté le 17 mai 2019
- ZECS QUÉBEC. 2019. *La valeur économique du Réseau Zec : une analyse de la demande sociale et de la contribution des écosystèmes au bien-être des collectivités* [file:///C:/Users/berna6/Downloads/DP_2_Demande_sociale_VF.pdf], consulté le 30 octobre 2019